



Le seul enjeu énergétique en France est la maîtrise du prix de l'électricité La PPE3 à l'inverse va amplifier l'explosion du prix de l'électricité

Eolien en mer

1. L'éolien en mer **est l'électricité la plus chère en France en coût complet** (6 fois plus que l'hydraulique et 3 fois le nucléaire)
2. Le programme éolien en mer (PPE3) **ceinture les côtes françaises et détruira des dizaines de milliards d'Euros de valeur** (4,5 millions de logement pour les communes du littoral et 500 00 logements en 1^{ère} vue mer)
3. Le programme éolien en mer **va coûter 100 Mds Euros** (Parcs, raccordements, adaptation du réseau) pour produire en 2030 **1% de l'électricité et 0,4% des besoins énergétiques de la France** !!!!!
4. L'éolien en mer **détruit les activités économiques de la mer** (pêche, nautisme, tourisme)
5. L'éolien en mer **sacrifie des centaines de kilomètres de paysages littoraux et maritimes**
6. Le programme Eolien en mer est **dangereux pour la sécurité maritime**
7. Les fondations sont irréversibles et **détruisent la biodiversité et la faune marine**
8. Les pales de plus de 340 m de hauteur **tournent à plus de 300 km/h et détruisent l'avifaune**

Eolien et solaire au sol

1. **L'éolien terrestre et maritime et le solaire au sol ont détruit des millions d'emplois dans les PME et chez les artisans en France et en Europe en faisant exploser le prix de l'électricité**
2. L'éolien et le solaire ont mis **plus de 10 millions de Français en précarité énergétique** avec le triplement du prix de l'électricité en 15 ans
3. L'éolien et le solaire représentent **12% de la production électrique qui est en excédent de 20%**
20 milliards €/an de gaspillage d'argent public
4. L'éolien et le solaire **coûtent chaque année 10 Milliards € à EDF** alors que nous sommes en excédent de 130 TWh
5. L'éolien et le solaire **coûtent chaque année 10 Milliards € aux Français**
6. L'éolien et le solaire ont fragilisé le système énergétique français et nos réacteurs nucléaires
7. Les 70 TWh d'éolien et de solaire produits en France en 2025 **se sont substitués à l'hydraulique et au nucléaire alors qu'ils sont nettement plus carbonés** (20 à 40 gCO₂/kWh versus 6 pour hydro/nucléaire) **et 3 à 6 fois plus chers.**

Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE3) au Journal officiel (JORF) le 13 février 2026

1. **Une vision court-termisme** contraire à l'exigence d'orientation long terme d'un bien essentiel : L'ÉNERGIE
2. Une décision purement politique et idéologique pour « faire plaisir aux Verts » **sans prise en compte des rapports d'EDF, de RTE, de l'Académie des Sciences et des Technologies et des avis de tous les syndicats d'EDF**
3. Une décision **contestée par tous les milieux techniques et scientifiques de l'Énergie (Haut-Commissaire à l'Énergie atomique) et de l'Économie** et par la majorité des parlementaires (Pdt Office d'évaluation : Stéphane PIEDNOIR, Sénateur Maine et Loire).
4. **Un contournement de la loi incohérent** avec l'exigence de long terme et d'adhésion des Français et de leurs représentants
5. **Une multiplication par 3 d'ici 2035 des énergies électriques intermittentes** responsables de la fragilisation des réacteurs nucléaires et de l'explosion du prix de l'électricité et une explosion des indemnités des promoteurs, en contradiction avec les messages médiatiques de modération... du même gouvernement
6. **Décision influencée par les lobbys financiers des énergies électriques intermittentes et l'Union Européenne**
7. La non prise en compte des **vraies énergies vertes (chaleur récupérable, bioénergies, solutions non électriques) qui ont un potentiel de 500 TWh, la 1^{ère} énergie en France à l'horizon 2050 et augmenter de 25% notre indépendance énergétique et créer des centaines de milliers d'emplois pérennes et non délocalisables**
8. L'éolien et le solaire au sol **vont amplifier la destruction d'emplois dans les PME et chez les artisans en France et en Europe en faisant exploser le prix de l'électricité**
9. **La PPE3 va ceinturer les côtes françaises sur des centaines de kilomètres**

La carte de la décision gouvernementale du 18 octobre 2024 montre les zones de co-visibilité à 15 nautiques
Incluse dans des arrêtés inter préfectoraux des 4 façades maritimes publiés le 2 décembre 2025, en 1^{ère} phase **dans le décret de publication de la Programmation pluriannuelle de l'Énergie (PPE3) publiée au Journal officiel le 13/02/2026,**

En orange : parcs existants

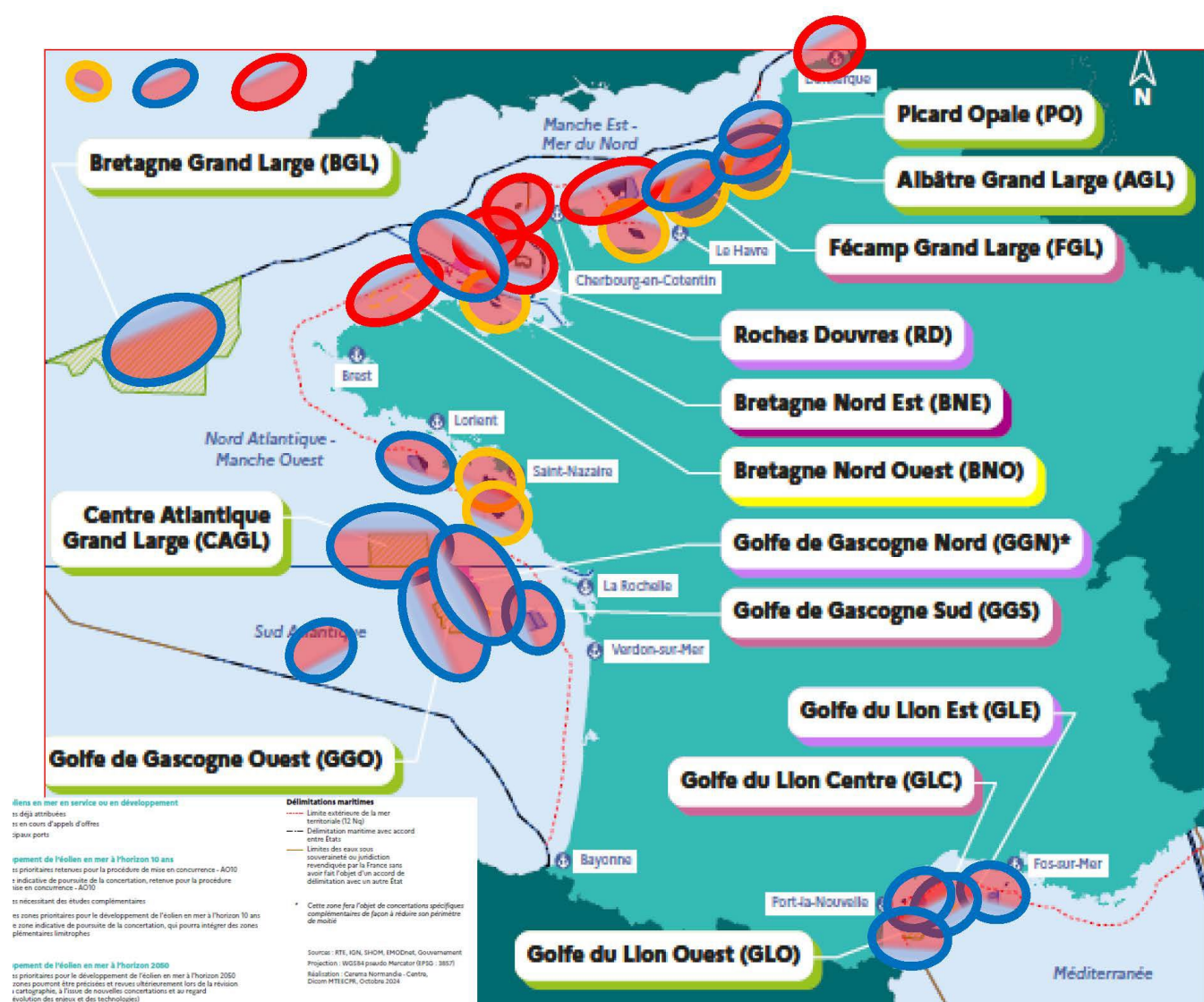
En rouge projet posés

En bleu : projets flottants

Elle met en évidence :

- Un **ceinturage complet des côtes françaises de Dunkerque à Roscoff** –(MEMN et NAMO)
- Une concentration de projets dans la zone sud de NAMO et Sud Atlantique
- Un ceinturage de la côte du Golfe du Lion

A titre d'exemple local **sur près de 200 km depuis Piriac-sur-Mer jusqu'à Saint-Gilles Croix de Vie, la côte atlantique n'a plus aucun espace de respiration vierge d'activités industrielles entre le parc éolien de Yeu-Noirmoutier, les zones de Stationnement de navires devant l'estuaire de la Loire et le parc éolien de Saint-Nazaire.**



Quelles conséquences pour le tourisme et la valeur foncière de l'immobilier sur des milliers de kilomètres des côtes françaises ?

Des dizaines de milliards d'Euros de destruction de valeur (500 000 logements en 1ère vue mer)